

Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires : L'intercommunalité a son rôle à jouer

Alors que les bâtiments résidentiels et tertiaires représentent 44 % de la consommation énergétique et 14 % des émissions de gaz à effet de serre en France, Intercommunalités de France publie [un nouveau focus sur ce sujet](#). Il détaille les outils à disposition des intercommunalités pour leur propre patrimoine mais aussi pour apporter un appui technique et financier aux communes et accompagner les acteurs économiques du territoire. Cette publication s'appuie sur des retours d'expérience de 11 territoires.

Massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics

Établissements scolaires, bureaux d'entreprises, équipements sportifs ou culturels, le secteur tertiaire est fortement consommateur d'énergie. L'Institut de l'Économie pour le Climat estime **les besoins d'investissements à 4 à 5 milliards d'euros, dont près de 3 milliards pour les seules collectivités territoriales.**

Si la réduction des consommations énergétiques répond à des préoccupations environnementales et économiques, elle est également un enjeu sanitaire lié notamment à la qualité de l'air. Si les intercommunalités se mobilisent [pour accompagner les ménages](#) dans la rénovation de leur logement, elles peuvent aussi agir sur le parc tertiaire en intervenant sur leur propre patrimoine mais aussi sur **celui des communes et des acteurs économiques.**

Les outils à disposition de l'intercommunalité

Ce focus présente comment le cadre de l'intercommunalité, et notamment **ses spécificités en termes de mutualisation**, peut être mobilisé pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires publics et privés. **L'ingénierie technique et financière nécessaire est souvent manquante** dans les collectivités locales et l'intercommunalité peut apporter des réponses. Service commun, groupement de commandes, prestation de services, les outils de mutualisation dont disposent le bloc local sont adaptés pour porter des projets de rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux.

Les retours d'expérience sont nombreux et illustrent la diversité des montages envisageables. Bien que moins fréquemment mis en place, l'intercommunalité peut également apporter un appui financier et technique aux acteurs économiques du territoire.

[Retrouvez le focus Maîtriser la consommation énergétique des bâtiments tertiaires.](#)

Ce focus s'appuie sur les retours d'expérience des intercommunalités suivantes : Seine Normandie Agglomération, Grand Chalon, Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, Communauté de communes des Monts du Lyonnais, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, Quimperlé Communauté, Communauté de communes Cœur de Savoie, Territoire de la Côte Ouest, Lorient Agglomération, Grand Châtellerault et Métropole Rouen Normandie.

À propos d'Intercommunalités de France

Créée en 1989 pour promouvoir la coopération intercommunale en France, l'association représente les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux et les accompagne par la mise à disposition de l'expertise de son équipe technique.

Elle fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 214 communautés d'agglomération et urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 740 communautés de communes.

En savoir plus : www.intercommunalites.fr